

Marche exploratoire des 9-10 novembre 2021

Rapport



Présentation

L'objectif des marches exploratoires, dont la méthode a été transmise par la sociologue Dominique Poggi et son association « À places égales¹ », est de promouvoir le « droit à la ville » ou plus largement le « **droit à l'espace** », c'est-à-dire le droit de participer activement à la définition du cadre dans lequel on souhaite évoluer, et le droit d'y circuler librement et en toute tranquillité, de jour comme de nuit, pour tout type d'activités. On constate en effet qu'il y a de fortes disparités (entre hommes et femmes, étudiants et étudiantes, personnes valides et personnes en situation de handicap, etc.), à la fois dans la perception et le vécu de l'espace, et dans la façon de l'arpenter, de se l'approprier, de l'habiter, d'y circuler. Les femmes subissent ainsi plus de violences à caractère sexiste et sexuel dans l'espace public², elles sont *de facto* écartées de certains aménagements qui n'ont pas été pensés pour elles ni avec elles, et il en va de même de certaines personnes subissant des discriminations ou en situation de handicap. Toutes ces personnes s'imposent aussi d'elles-mêmes nombre d'autolimitations. Sur le concept de « droit à la ville » (ou « droit à l'espace »), **voir l'ANNEXE 1.**

Pour renforcer la mixité effective de l'occupation des espaces et rendre les campus pleinement accessibles à toutes, praticables, agréables et encore plus sûrs, la méthode des marches exploratoires est la suivante :

- **créer et sensibiliser un groupe d'usagers**, en proposant dans un premier temps la création d'un groupe de marcheuses composé d'étudiantes, enseignantes et personnelles de l'université. Ce premier temps non mixte, préconisé dans la méthodologie enseignée par Dominique Poggi, constitue moins une finalité en soi qu'un préalable utile afin de recueillir le point de vue spécifique des femmes sur leur perception et leur vécu, celles-ci étant davantage exposées au sentiment d'insécurité et à un usage plus contraint de l'espace public. Mais des temps de mixité

¹ Voir <https://aplacesegales.wordpress.com/les-marches-exploratoires/>

² 25% de femmes interrogées déclarent avoir subi une violence sexuelle ou sexiste dans l'espace public au cours des douze derniers mois.

pourront être organisés ultérieurement afin de croiser les regards sur l'espace public et de favoriser ainsi le mieux-être et le vivre ensemble.



- **cartographier le campus** en déterminant les trajets et itinéraires effectués par les unes et les autres, en repérant les endroits agréables, moyennement agréables ou désagréables (questions de sécurité, d'accessibilité, d'esthétique, de mixité, etc.).

- organiser **la marche elle-même**, en se répartissant les rôles (gestion du temps, prise de notes, photographies, etc.).

- **élaborer un rapport** synthétisant les observations et les recommandations pour améliorer certains points ou aménagements du campus.

- **organiser une séance de restitution devant les décideurs**³ à l'issue de laquelle ceux-ci pourront s'engager sur un plan

d'actions, avec un calendrier et une feuille de route précis.

En déployant ces marches sur l'ensemble des campus et en ouvrant largement sa méthodologie à la question du développement durable, il sera ainsi possible d'améliorer les campus et la vie sur les campus, en en faisant des espaces où chacun et chacune se sente encore plus en sécurité, heureux d'être sur son lieu de travail ou d'étude, et pleinement intégré.

Sur les objectifs et la méthode des marches exploratoires, voir les ANNEXES 2 et 3.

Compte rendu de la marche exploratoire organisée en 2021 sur le campus 1 de l'université de Caen Normandie

Dans un premier temps, une **formation** (co-financée par l'université de Caen et par le département du Calvados, *via* sa déléguée au droit des femmes) a été directement proposée par Dominique Poggi à une petite équipe de personnes intéressées. Etaient présentes lors de ce temps de formation réalisé le **13 avril 2021** : Julie Anselmini (Prof. de Littérature, VP Egalité, parité), Virginie Avice (conseillère municipale, déléguée du quartier Calvaire St-Pierre/Université), Angéline Bailleul (directrice adjointe du SUMPPS), Clara Besnouin (ancienne étudiante de l'université, consultante en égalité), Alexandra Destais (chargée de cours à l'université, déléguée départementale au droit des femmes), Sylvie Dumont-Prieux (conseillère municipale d'Hérouville-Saint-Clair, présidente de l'association NousToutes14), Grégorine Gelmann (chargée de mission auprès de la Présidente du Tribunal de Caen), Mathilde

³ Un CoPil de la marche exploratoire organisée à l'université de Caen a été mis sur pied et réuni à l'été 2021.

Lechevrel (MC HDR de toxicologie, VP déléguée à la santé, au sport et au bien-être au travail) et Anaëlle Villette (VP étudiante de l'université).

Un temps de **communication** a ensuite été organisé à destination de la communauté universitaire à l'automne 2021, par le biais de différents messages d'information, tracts et présentation de l'action sous la forme d'une réunion le 29 septembre.

Une équipe de marcheuses s'est réunie le **9 novembre**. Etaient présentes :



Julie ANSELMINI, Professeure de Littérature, VP Egalité, parité, vie citoyenne
Clara BESNOUIN, Consultante en Egalité (CapEgale), ancienne étudiante de sociologie de l'Université de Caen
Maria CASTILLO, MCF en droit international, référente Egalité de l'UFR Droit
Camille DELAHAIE, étudiante de master 2 en neurosciences, membres du collectif « Toutes en marche »
Violette FERREIRA, animatrice de RadioPhénix
Eugénie LE BIGOT, doctorante en géographie (UFR SEGGAT)
Mathilde LECHEVREL, MC HDR de toxicologie, VP déléguée au sport, à la santé et au bien-être au travail
Michèle MOLINA, Professeure de Psychologie, référente Egalité de l'UFR Psycho.
Lucile SARAZIN, bibliothécaire, SCD et résidant proche du campus
Magali WIEDMANN, bibliothécaire, SCD

La principale tâche de cette journée a été de reporter sur des cartes du campus les itinéraires les plus fréquemment effectués en leur associant des impressions (sentiment de sécurité ou d'insécurité, bien-être ou malaise, plaisir ou désagrément, confort ou inconfort, facilité ou non à s'orienter, etc.) traduites par un code de couleurs (rouge pour impressions défavorables, vert pour impressions favorables). Les rôles à assurer pendant la marche exploratoire ont également été distribués. Sur ces différents rôles, voir l'ANNEXE 4.

Le lendemain, le **10 novembre, une marche a été effectuée sur le campus 1 entre midi et 14h**, marche au cours de laquelle les marcheuses ont emprunté l'itinéraire prédéfini et réalisé différentes stations à des endroits clefs. Des observations et remarques ont été formulées et consignées au cours de chacune de ces stations, remarques répondant aux impressions des marcheuses pendant la marche mais aussi aux impressions qu'elles ont habituellement lorsqu'elles empruntent cet itinéraire, à divers moments de la journée ou de la soirée. Pour formuler leurs impressions, remarques et préconisations, les marcheuses se sont inspirées du guide des marches exploratoire. **Voir l'ANNEXE 5.**

S'agissant de la carte utilisée pour l'itinéraire de la marche, voir l'**ANNEXE 6.**

1^{ère} station – Devant l'Aula Magna

La signalétique est insuffisante. Il faudrait des plans généraux du campus en différents points stratégiques de celui-ci, notamment vers les différentes entrées.

Eclairage satisfaisant, vue dégagée.

Il n'y a pas de rampe d'accès pour les poussettes ni pour les personnes en fauteuil, condamnées à des détours pour accéder au campus et proscrites *de facto* de certains lieux comme le bas du campus

Des structures en bois pour s'asseoir seraient les bienvenues, de même que des informations sur la dimension historique du campus.



2^e station – Devant la crèche et à l'abord du chemin qui monte vers le RU A

Certains réverbères dans ce secteur ne fonctionnent pas ; le sol est irrégulier pour emprunter les escaliers qui montent vers le RU A. Des personnes chutent régulièrement. Le long de ces sentiers certains bosquets sont insécurisants.

3^e station – Derrière le bâtiment G

Il y a des graffitis et des tags un peu partout, ce qui ne rend pas le lieu agréable.



Les BUFR sont mal indiquées ; comme ailleurs, la signalétique devrait être améliorée. Devant la MLI les poubelles cachent la signalétique.



De la 3^e à la 4^e station, le trajet serait compliqué en vélo, il n'y a qu'un « chemin de désir » et pas de vrai chemin tracé.





4^e station – Derrière le SUAPS

Vers le RU A et aux alentours du stade, les trajets piétons ne sont pas agréables et peuvent même s'avérer dangereux. Seule la chaussée est en effet aménagée pour les voitures, les trottoirs sont inexistant.

En haut du stade, une série d'arceaux en métal n'a pas d'usage clairement indiqué. S'agit-il bien d'un garage à vélos ?



5^e station – Parking à l'est du SUMPPS

Mauvais éclairage le soir. Pas assez de places pour les voitures.

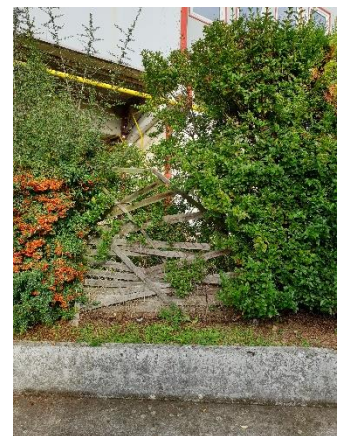


6^e station – Devant le bâtiment Vissol

Nous rencontrons toujours le problème d'une absence de vrai trottoir. Les tables de pique-nique sont les bienvenues, il pourrait y en avoir davantage. Vers le bâtiment R+1 le chemin est mal éclairé.

En allant vers le SUMPPS : le cadre est peu riant et chaleureux, ce bâtiment délabré et excentré produit même un effet assez « glauque ».

Des stores du bâtiment R+1 sont déchirés, ce qui contribue à la tristesse du lieu. Derrière le SUMPPS la chaussée est particulièrement dégradée. Un bon point pour l'aménagement d'abris à poubelles en bois et pour le kit de réparation à vélo en libre service près de l'accueil du CROUS.

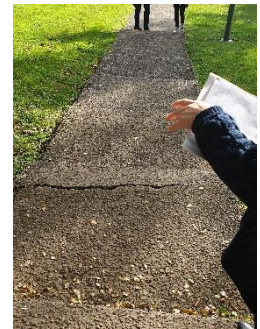




7^e et dernière station – Vers les terrains de tennis et paddle

Le chemin est boueux et mal éclairé ; des marches de l'escalier sont usées ou cassées, donc dangereuses ; certains lampadaires ne marchent pas. Ce lieu par ailleurs très

agréable, planté d'une allée d'arbres, pourrait être pourvu de tables de pique-nique ; des arbres fruitiers et des fleurs pourraient y être plantés.



A l'issue de cette marche exploratoire, a été enregistrée pour RadioPhénix une émission dont on trouvera l'intégralité au lien suivant :

<https://phenix.fm/podcast/la-place-des-femmes-dans-lespace-public/>

Parallèlement à cette marche exploratoire réelle, a été proposée à la communauté une **marche exploratoire virtuelle** réalisée à partir d'une **carte interactive** réalisée par Eugénie Le Bigot et mise à disposition, avec son mode d'emploi, sur le site de l'université :

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/marche-exploratoire-decouverte-universite-de-caen_667034#17/49.19225/-0.36495

Les observations et réflexions formulées par ce biais-là ont été intégrées au rapport de la marche exploratoire.

Synthèse

Propositions prioritaires des marcheuses

- Faciliter l'accessibilité du campus aux cyclistes et personnes en situation de handicap ; améliorer les trajets piétons en haut du campus (au moins par un marquage au sol)



- Veiller à la cohérence de l'aménagement du campus dans son ensemble ; certaines zones (l'arrière du bât. G ; les abords du SUMPPS et de Vissol et R+1) apparaissent quelque peu déshéritées.

- Rénover le sol des chemins qui montent du bas vers le haut du campus, chemins où le sol est très irrégulier et peut s'avérer dangereux.

- Améliorer la signalétique sur le campus : installer des plans généraux du campus aux endroits stratégiques ; uniformiser la dénomination des bâtiments (jusqu'à présent se superposent d'anciennes et de nouvelles appellations) ; introduire des explications sur la dimension historique des bâtiments.



- Vérifier régulièrement la bonne marche des réverbères et de l'éclairage ; densifier l'éclairage notamment sur les parkings.

- Rénover les bâtiments Vissol et R+1 si l'université continue à utiliser ces bâtiments dans les prochaines années.

- Aménager des abris pour masquer les poubelles.

- Installer des fontaines à eau sur le campus.

- Mieux valoriser la biodiversité (arbres, essences, fleurs, etc.) du campus



ANNEXE 1



À Places Égales

LE DROIT A LA VILLE : UN DROIT CITOYEN FONDAMENTAL POUR L'EGALITÉ

Qu'est ce que le droit à la ville?

1) C'est la capacité à participer activement c'est-à-dire faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine.

2) C'est circuler librement, c'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, en toute tranquillité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour les activités professionnelles, familiales, culturelles, citoyennes....

Le droit à la ville c'est aussi le droit aux loisirs, le droit d'utiliser les équipements sportifs et culturels et le droit au plaisir : se promener tranquillement dans la ville, musarder, contempler la beauté urbaine

C'est cela le droit à la ville.

Et c'est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité, or il n'y a pas égalité entre femmes et hommes.

C'est un droit essentiel parce que si on ne peut pas se déplacer facilement, on est privé de beaucoup de possibilités : formation, emploi, insertion, activités associatives, sportives, culturelles, participation aux instances de concertation etc.

Des enquêtes sociologiques réalisées depuis les années 2000 convergent pour montrer qu'il n'y a pas égalité dans la conception et la réalisation des aménagements urbains et qu'il n'y a pas partage équitable des espaces publics.

Hommes et femmes :

*ne se déplacent pas de la même façon dans l'espace public

*n'utilisent pas les mêmes lieux

*ne sont pas exposées aux mêmes difficultés

*leurs trajectoires et les motifs de leurs déplacement ne sont pas les mêmes

*les questions de sécurité ne se posent pas de la même façon

Les marches exploratoires ont pour objectif de rééquilibrer la donne afin que le droit à la ville soit accessible à toutes et à tous.

ANNEXE 2



À Places Égales

Les marches exploratoires ont pour but de lutter contre les violences de genre dans les espaces publics et d'impulser la pleine participation des femmes à l'aménagement urbain et à la gestion de la cité.

Démarche hautement participative, les marches exploratoires contribuent à mettre en place des aménagements plus sécurisants, à améliorer le vivre ensemble, mais aussi à faciliter l'empowerment des habitantes, à développer leur puissance d'action collective.

Les marches ont aussi pour but de croiser les savoirs entre responsables politiques, services de la ville et habitantes ; les habitantes sont formées et au fil de la démarche et deviennent un collectif d'expertes s'appuyant sur leur savoir d'usage de la ville.

Cette concertation renforce les liens entre la ville, les habitant/es et l'ensemble des acteurs locaux pour aller vers plus de citoyenneté, de sécurité et de mixité.

Concrètement les marches exploratoires rassemblent des femmes qui identifient des lieux et des causes de malaise et/ou de violences sexistes dans les espaces publics ; les marcheuses utilisent une méthode simple et rigoureuse et réalisent des diagnostics dans différents lieux à différents moments : elles repèrent les freins à l'usage des espaces publics, aussi bien les causes sociales que les causes urbanistiques.

Ces bilans sont assortis de recommandations que les marcheuses présentent aux responsables politiques, aux services de la ville, à la police. Les marcheuses sont ainsi force de proposition et deviennent au fil de la démarche des partenaires reconnus par les autres acteurs locaux .

L'expérience montre que les propositions sont de nature à bénéficier à toutes les catégories de population.



À Places Égales

MARCHES EXPLORATOIRES METHODE EN 6 ETAPES

Première étape : Le temps de sensibilisation :

*Des élus, des services techniques, des partenaires locaux, des professionnels de terrain (en fonction des réalités locales).

*Des habitantes : par une réunion publique, ou par le relais d'associations de terrain et d'associations d'habitantes, par le relais d'instances de concertation.

Deuxième étape : L'outil cartographie sociale. Il s'agit de dessiner le quartier, les parcours habituels des femmes, les obstacles rencontrés, les événements agréables, aussi bien que les contournements des espaces occupés par des hommes, dans des activités qui dissuadent les femmes de passer devant eux.

Troisième étape : La réalisation des marches : elles sont le moment de recueil en direct des observations et des recommandations. Cette étape s'appuie sur **un guide, sorte de grille d'observation**, et demande une distribution des rôles dans le groupe.

On marche, on observe, on propose, on prend des notes et des photos :

Quatrième étape : L'analyse des observations et recommandations et l'élaboration du rapport. Analyse participative, on met les observations et propositions en commun. Les marcheuses valident le rapport préfiguré par l'équipe projet.

Cinquième étape : la préparation de la séance de restitution et la formation des femmes à la prise de parole en public (techniques de communication et gestion du trac) et à la négociation.

Sixième étape : La présentation aux autorités des diagnostics et des recommandations. Une nouvelle marche se déroule avec les marcheuses, les élues et les services techniques, les analyses et propositions des femmes sont concrètement déclinées sur le terrain, dehors. Puis, tout le monde se réunit et voit ce qu'il est possible de faire, par qui, (quels services de la ville, quels partenaires locaux ?) comment et avec quel échéancier. Un relevé des décisions doit être fait. **Rendez-vous est pris pour suivre** la mise en application des recommandations.



À Places Égales

LES RÔLES A ASSURER DURANT UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE

Deux rôles principaux : animer et garder la mémoire.

Deux rôles de soutien : contrôler le temps et appuyer la cohésion du groupe.

* **L'animatrice** ou **pilote** a pour rôle de dynamiser, de stimuler la parole, de faciliter les observations, évaluations et propositions des marcheuses. Elle est **en attitude d'écoute**

Elle s'appuie sur **un questionnaire d'exploration** à partir duquel elle pose des questions et facilite l'expression du ressenti (voir, écouter, sentir) et les constats objectifs, face aux différentes situations urbaines dans lesquelles se trouvent les marcheuses.

Animer une marche exploratoire, c'est **être vigilant/e** à ce qui se passe dans le groupe : si nécessaire, relancer l'attention, soutenir la concentration, mobiliser les facultés d'observation et d'analyse. C'est aussi veiller à ce que la parole soit bien répartie : personne ne monopolise la parole, tout le monde est invité à s'exprimer.

La rassembleuse, (« bergère ») appuie l'animatrice : elle veille constamment à la cohésion du groupe : elle rassemble tout le monde, elle évite les apartés, elle rappelle, si c'est nécessaire, que chacune doit savoir écouter et pouvoir s'exprimer..

* **Les preneuses de note** et de **photos** sont garantes de la mémoire, elles notent aussi fidèlement que possible les paroles des marcheuses. Les éléments à garder en mémoire ne sont pas seulement les paroles mais aussi les images, ils concernent également les événements qui jalonnent les marches, les réactions et les attitudes des marcheuses.

* **La gardienne du temps** veille à ce que la marche se déroule en totalité selon le temps imparti en une heure et demi à deux heures.

ANNEXE 5

GUIDE DES MARCHES EXPLORATOIRES METHODE A PLACES EGALES

Nombre de marcheuses :	lieu :	météo :
Date :	heure de début et de fin :	

**Globalement, comment vous sentez vous ici, dans cette partie du quartier ?
Qu'est ce qui vous met à l'aise, qu'est ce qui vous met mal à l'aise ?**

1- SAVOIR OU ON EST ET OU ON VA

Est-ce facile de se repérer, de s'orienter quand on doit se déplacer ?

Et les noms de rues, d'avenues, y a t-il des noms de femmes célèbres ?

>> Avez-vous des améliorations à suggérer ?

Est ce que les arrêts de bus ou de transports sont accessibles pour vous, bien situés, et signalés ?

>> Y a-t-il des choses à améliorer ?

2- VOIR ET ETRE VUE

Au niveau visuel, que pensez-vous de l'éclairage ?
Est-ce que vous pouvez voir facilement aux alentours ?

Est-ce qu'il y a des endroits où l'espace n'est pas bien dégagé du point de vue visuel ? Est-ce que cela vous gêne ? Expliquez.

>> Avez-vous des améliorations concrètes à suggérer ?

3. ENTENDRE ET ETRE ENTENDUE

Qui est présent actuellement? qui est absent dans ce secteur ?
(selon les moments, matin, après midi, soir, comment ce lieu est-il fréquenté ?)

En cas de besoin, pourriez-vous demander de l'aide ?
Après de qui ?

>> Avez-vous des recommandations, des propositions à faire ?

4. QUALITE DE L'ENTRETIEN ET DE LA PROPETE

Comment trouvez-vous l'entretien général de cet endroit ?
Est-ce que vous remarquez des traces de mauvais entretien ?
Si oui, lesquels ? (saleté, vandalisme, etc.).

>> Quelles seraient vos suggestions pour améliorer l'entretien ?

5. AMENAGEMENT DU SECTEUR, ENVIRONNEMENT

Comment trouvez-vous l'aménagement de cette partie du quartier ?

Et vos impressions sur les espaces verts ? Qui occupe ces espaces ?

Et les équipements sportifs ? Et les jeux ?

Et les publicités qu'en pensez-vous ?

Qu'est-ce qui vous met à l'aise, qu'est-ce qui vous met mal à l'aise ?

>> Quelles sont vos recommandations ?

6. CONVIVIALITE ET RECOURS

Dans cette partie du quartier, y a-t-il des endroits de rencontres, de convivialité, des activités associatives, des activités sportives et/ou culturelles, des commerces, des services, des fêtes ? Si oui, lesquels ?

Vous arrive-t-il de les fréquenter ?

Sinon, pourquoi ?

>> Avez-vous des souhaits à formuler pour améliorer la convivialité, le vivre ensemble ?

DEBRIEFING A CHAUD : INTERACTIONS AVEC LES AUTRES PENDANT LA MARCHÉ

Comment a fonctionné le groupe : les rôles, les prises de notes, l'écoute mutuelle, le temps passé, ... ? Partagez ce qui a été facile et difficile.

Qu'avez-vous observé ou appris pendant cette marche (à titre personnel, ou dans le groupe), comment les autres personnes ont-elles réagi en vous voyant ? (étudiant/es, autres etc.) ; Que pensez-vous de ces réactions ?

ANNEXE 6

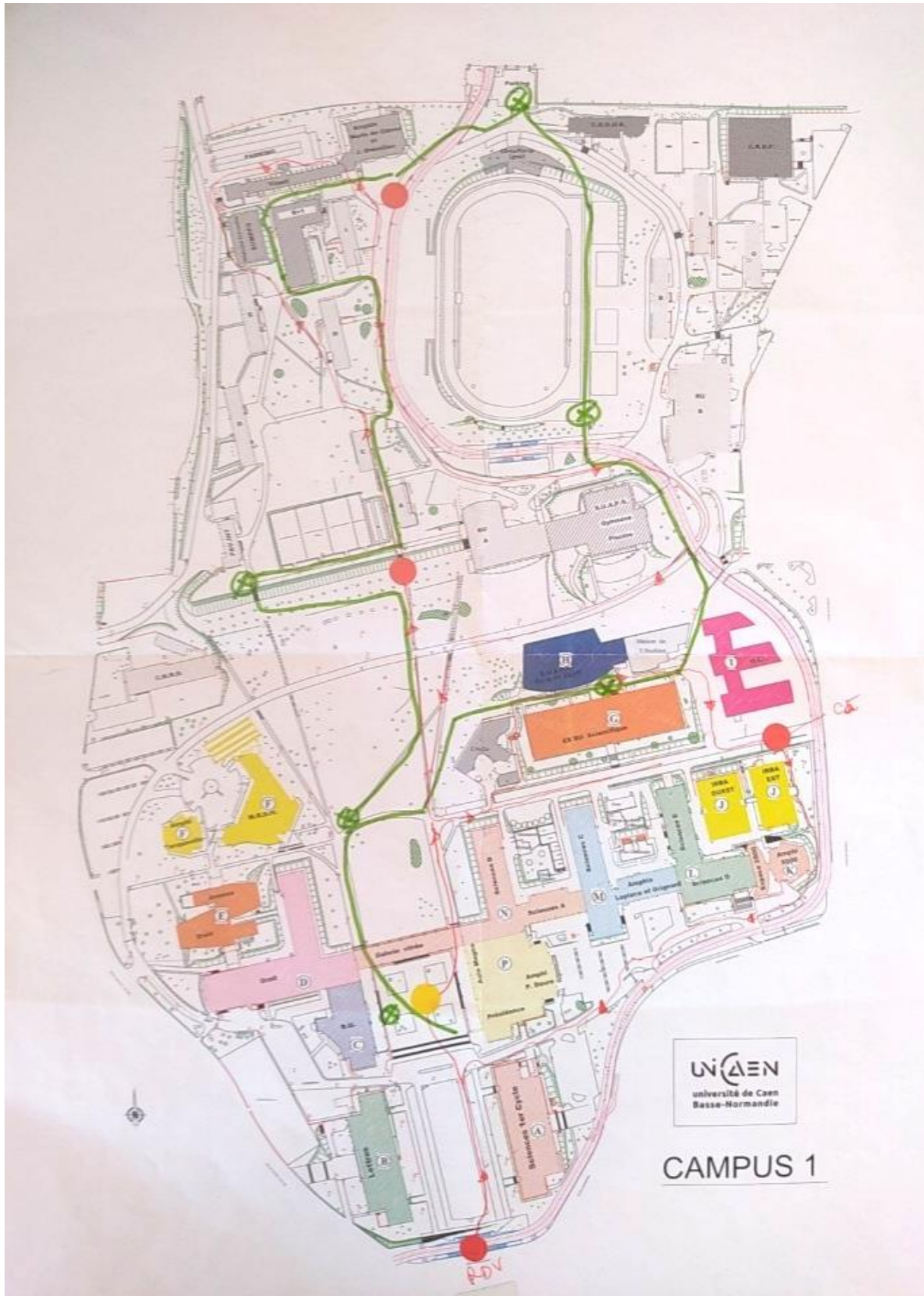


Table des matières

Présentation	P. 1
Compte rendu de la marche	P. 2
Synthèse et propositions prioritaires	P. 7
Annexe 1. Le droit à la ville	P. 8
Annexe 2. Objectifs des marches exploratoires	P. 9
Annexe 3. Méthode	P. 10
Annexe 4. Rôles à assurer	P. 11
Annexe 5. Guide des marches exploratoires	P. 12
Annexe 6. Carte utilisée pour l'itinéraire de la marche	P. 14